PROCES VERBAL du 24 janvier 2018 à 20h30

Présents : Mme Nathalie DURAND - M. Gilles MORGUE - Mme Marie-Pierre COQUELET - M. Patrick LEPETIT - Mme Béatrice CREPISSON - M Lilian ROBIN - Mme Soline TEISSERENC - Mme Chantal CASSAN - Mme Elisabeth RANC - M. René TARDY-JEUNOT - M. David ROZOT - M. Gérard VALLET

Absents : M. Frédéric RICHARD - M. Pierre-Marie PIOTIN

Secrétaire de séance : M. David ROZOT

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 6 décembre 2017 : Votants : 12 Pour : 12

En préambule, Mme le Maire informe le conseil municipal de la démission d’Alexandre FAURE. Elle indique aussi que M. Pierre-Marie PIOTIN malgré ses absences répétées n’a toujours pas démissionné, néanmoins étant donné qu’il est référent sécurité, il serait souhaitable qu’il soit remplacé à ce poste.

A noter qu’il n’y a pas de délibérations.

1°) SÉCURISATION DE LA PLACE ET FUTUR AMÉNAGEMENT

M. Morgue indique qu’il a reçu 3 bureaux d’études pour le réaménagement de la place, Idverde, Laquet, et Valente. Chaque bureau d’études a une idée précise et différente de ce réaménagement. La coupe des 6 platanes est validée. Compte tenu des coûts probables et importants, la question se pose sur le choix des projets du mandat, à savoir la salle des fêtes ou le réaménagement de la place. Une discussion s’engage entre les élus.

Plusieurs élus semblent vouloir conserver le charme originel de la place avec les platanes (MM. Robin, Vallet, Lepetit).

M. Rozot propose de déplacer les jeux de boules à côté de la mairie.

M. Morgue rappelle que le bail avec l’entreprise Algo est signé pour 2 ans. M. Lepetit souhaite que la salle des fêtes passe en premier. M. Morgue indique qu’il y a des voutes, des canalisations sous la place.

M. Lepetit redemande si le conseil part sur le réaménagement de la place ou la salle des fêtes. M. Ranc demande que chacun se prononce.

Mme le Maire précise que dans l’agenda d’accessibilité, la salle a eu une dérogation parce qu’il y avait un projet de salle. Mme Coquelet rappelle aussi que le désherbage est compliqué sur les jeux de boules.

Mme le Maire rappelle qu’il nous reste 120 000 € de fonds de concours à percevoir de la communauté de communes.

M. Tardy indique qu’il faut 8 jeux de boules.

Tour de table :

Soline coupe 6 arbres, taille des autres, travaux salle.

Béatrice : coupe 6 arbres repense le désherbage, repense les jeux de boules, études de la salle.

Gilles : coupe 6 arbres, taille des autres, travaux dans l’ancienne salle en attendant de gros travaux pour plus tard.

David : coupe 6 arbres, retrouve le dossier de l’ancienne salle pour travailler ensuite sur les deux projets.

Gérard : coupe 6 arbres sur la place, travaux dans l’ancienne salle en attendant de gros travaux pour plus tard.

Elisabeth : coupe 6 arbres, travaux sur salle ancienne ou nouvelle.

Lilian : coupe 6 arbres, ne souhaite pas commencer un projet si on ne le termine pas.

René : coupe 6 arbres, taille des autres, ne touche pas aux jeux de boules, salle dans le parc.

Patrick : coupe 6 arbres, taille des autres, travaux sur l’ancienne salle.

Chantal : coupe 6 arbres, réfection place, Travaux sur la salle plus tard mais comme il faut.

Marie-Pierre : coupe 6 arbres, réfection place avec bureau d’études afin qu’un projet soit à bien.

Nathalie : coupe 6 arbres, petits travaux sur l’ancienne salle et nouveau projet salle.

On coupe les 6 platanes dangereux et on taille le reste, et on convoque le CAUE.

2°) COMPTE RENDU DE LA COMMISSION TRAVAUX

Travaux à la salle municipale : peinture des portes + fenêtres + bandeau.

Trottoirs en goudron coloré ou écosol (béton drainant) jusqu’à chez Dewilde.

Relancer Valloire Déco pour l’installation Porte Mairie à la salle du conseil

Prévoir une réunion de travaux en journée 9 février à 14 h.

WC à l’étage à la Mairie.

Achat de diables pour les chaises de la salle communale.

3°) SDED/ÉCLAIRAGE PUBLIC

Mme le Maire rappelle au Conseil municipal que depuis le 01/11/2017, Energie SDED a repris la maintenance de l’éclairage public. A noter plusieurs changements : C’est l’entreprise VIGILEC intervient sur la commune, et la numérotation des poteaux d’éclairage public a été complètement reprise. Un devis pour numérotation des poteaux d’éclairage public a été reçu et s’élève à 3 000 €, de plus l’entreprise MABBOUX n’a pas été prévenu des changements et intervient toujours sur la commune. A noter que la pose d’illuminations est devenue payante contrairement à la proposition initiale. Mme le Maire doit appeler Mme DUPUY pour signaler ces dysfonctionnements

4°) QUESTIONS DIVERSES

*Journée portes ouvertes à l’école* : envoi d’un courrier à tous les parents ayant un enfant en âge d’être à l’école pour essayer de favoriser les inscriptions.

*Journée citoyenne* : 17 mars 2018 à 8 h 30

Article Dauphiné Libéré cérémonie des vœux : demande de rectificatif pour l’article sur les vœux.

*Cimetière* : Mme RANC demande quand la procédure de reprise des concessions sera terminée.

Associations : point sur les calendriers des manifestations. Forum des associations en préparation pour le 1er septembre.

Achat véhicule : à réfléchir

*La séance est levée à 22 h 50.*